



Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 avril 2018

Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mille dix-huit et le 10 avril à dix-neuf heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 4 avril 2018, s'est réunie sous la présidence de Bernard ROMIEUX à la salle des fêtes de Theil-sur-Vanne.

Sont présents : Bernard ROMIEUX, Bernard COQUILLE, Luc MAUDET, Francis HUVER, Céline LOISON, Magalie THEROUÉ, Gérard TERVILLE, Patrick MORCEL, Claudine LECLERC, Camille BRAULT, Louis BOUCHENY, Jérôme VINCENT, Sylvie MOSIMANN, Joël CRETTE, Michelle MICHALKOVIC, Aline CLEMENT, Maryse BOURGEOIS, Guy LAMARRE, Bernard DAVOUST.

Ludovic DUVEAU arrivé en cours de réunion à 20 heures 10.

Représentés : Florent MIGNOT représenté par Jérôme Vincent, Cyril CHARLES représenté par Luc MAUDET, Sébastien BARRE représenté par Michelle MICHALKOVIC, Nathalie COLIN représentée par Francis HUVER, Mireille GARNIER représentée par Bernard COQUILLE, Marie-Laure CABOURDIN représentée par Gérard TERVILLE, Marie José MASSON représentée par Bernard DAVOUST,

Absents : Lysiane LE GOFF, Cédric CORNAIRE, Bernard PERRIN-BONNET, Lionel LANGUILLAT

19 conseillers présents en début de réunion, 20 à partir de 20h 15, 7 conseillers représentés, 4 conseillers absents. Le quorum de 16 conseillers présents étant dépassé, l'assemblée peut donc délibérer.

Secrétaire de séance : Luc MAUDET

Ordre du jour

- Election du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2018
- Vote du taux des 4 taxes
- Budget de la commune
- Budget de l'assainissement de Theil-sur-Vanne
- Budget de l'assainissement de Chigy
- Taxe d'aménagement de zone pour la Rue de la Chaussée à Chigy
- Café de Chigy
- Mutuelle communale
- Maison de Services Aux Publics
- Délibération concernant le projet de plan régional de santé BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
- Questions diverses

Procès-verbal de la réunion du 23 mars 2018

Le procès-verbal du 23 mars 2018 est approuvé à l'unanimité Ludovic DUVEAU ne prend pas part au vote

Vote du taux des quatre taxes

Monsieur le maire rappelle le taux des 4 taxes pour l'année 2017. La commission budget propose d'en reconduire le taux pour 2018.

Les conseillers municipaux adoptent les taux suivants à l'unanimité :



	voté en 2017	proposition 2018	montant impôt collecté
taxe d'habitation	16.00%	16.00%	151 472 €
foncier bâti	12.20%	12.20%	72 395 €
foncier non bâti	28.38%	28.38%	31 644 €
contribution foncière des entreprises	15.85%	15.85%	5 009 €
			260 520 €

BUDGET DE LA COMMUNE

Luc Maudet présente le budget tel qu'il a été approuvé par la commission budget.

Le budget de fonctionnement reprend le budget 2017 avec de légers ajustements. Il est en légère diminution et se monte à 1 244 424,34 € contre 1 323 438,49 € l'année dernière.

Le budget d'investissement se monte à 809 736,12 €. Il reprend l'ensemble des projets votés par les conseillers.

Certains de ces projets sont des investissements à long terme (chaussées, trottoirs, maison des associations). Ils ont vocation à être financés par des emprunts à long terme, pour ne pas faire disparaître la marge que nous avons sur le budget de fonctionnement.

Des subventions ont été demandées.

Déjà une convention a été signée avec le département pour une subvention de 59,74% sur la chaussée de Chigy et les trottoirs de Vareilles. Une deuxième convention devrait être signée avec le département pour financer en partie les travaux de la rue de l'église à Vareilles.

Le maire rappelle que le taux d'endettement de la commune au 1^{er} janvier 2018 est de 133 € par habitant très nettement inférieur au taux moyen des communes avec la même population. Même avec ces emprunts prévus au budget, le taux d'endettement restera très inférieur à ce taux moyen.

Les conseillers municipaux adoptent le budget de la commune à l'unanimité.

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT DE CHIGY

Le budget de l'assainissement de Chigy reprend, en l'actualisant le budget 2017. Il se monte à 53 304,86 € en fonctionnement et à 56 965,71 € en investissement. Aucun investissement significatif n'est prévu.

Les conseillers municipaux adoptent le budget de l'assainissement de Chigy à l'unanimité.

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT DE THEIL

Deux modifications fondamentales sont en cours cette année.

La première est la suppression de la DSP (Délégation de Service au Public) avec la SAUR pour l'entretien de la station d'épuration et son remplacement par une régie.

Le prélèvement à la source, effectué par la SAUR pour financer la DSP, chez les habitants de Theil est donc supprimé pour être remplacé par une augmentation de la taxe d'assainissement votée l'année dernière. L'opération devrait être équilibrée et sans surcoût pour les habitants. Le budget de fonctionnement se monte à 122 594,81 €. (Contre 118 062,64 € l'année dernière). Le report de 92 199,81 € nous permet de voir venir sereinement la construction de la nouvelle station d'épuration.

La deuxième modification est donc la construction d'une nouvelle station d'épuration pour fin 2019. Nous sommes en pleine période de conception, consultation et demande de subventions. Ce budget n'est donc que provisoire et sera repris plusieurs fois cette année. Il reprend, en dépenses l'enveloppe des dépenses estimées par ATD, assistant au maître d'ouvrage pour l'opération, et se monte à 739 084,35 €

Une subvention a été demandée à l'Agence de l'Eau et une autre sera demandée à la DETR, lorsque le projet sera finalisé. Ce projet est considéré comme prioritaire par l'Etat et l'Agence de l'eau.

Un emprunt à long terme sera nécessaire pour boucler le budget.

Les conseillers municipaux adoptent le budget de l'assainissement de Theil à l'unanimité.



TAXE D'AMENAGEMENT DE ZONE POUR LA RUE DE LA CHAUSSEE A CHIGY.

Les conseillers municipaux adoptent un taux de taxe d'aménagement pour les constructions de la ZA de la Grenouillère de 18% pour financer les travaux de raccordement si nécessaire.

CAFE DE CHIGY.

Les études sont en cours. Ses réunions sont prévues avec les locataires pour définir leurs besoins et leurs attentes.

MUTUELLE COMMUNALE

Une consultation auprès des assurances a été lancée. Nous avons rencontré plusieurs assureurs. Les tarifs proposés semblent très attractifs.

La municipalité va distribuer un questionnaire aux habitants de la commune pour faire le point sur les besoins en mutuelle.

Les référents de la commune sont : Céline Loison, Michelle Michalkovic, Francis Huver, Aline Clément, Gérard Terville.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Le montant des travaux est estimé à 20 000 € HT. (Plus matériel informatique). Ce montant est à affiner.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité autorise le maire à passer une convention avec La Poste pour subventionner les travaux à hauteur de 50% et à demander une subvention à la DETR pour 40% des travaux.

PROJET REGIONAL DE SANTE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Le conseil municipal, à l'unanimité émet un avis défavorable au Projet Régional de Santé Bourgogne Franche-Comté tel que présenté.

QUESTIONS DIVERSES

Distributeurs de pains

Les distributeurs de baguettes de pain seront installés les 11 et 12 avril à Vareilles et Chigy.

Horaire des conseils municipaux

A la demande de plusieurs conseillers, travaillant dans la journée, les prochains conseils municipaux commenceront à 20 heures.

Syndicat de la Vanne

Les statuts du syndicat sont en cours de finalisation. Il ne sera fait aucun appel de fond pour 2018.

Rideau métallique de la boulangerie

Un conseiller municipal demande que soit étudié le remplacement du volet roulant de la boulangerie de Theil par un volet roulant électrique.

Prêt des barnums de la commune à des associations extérieures à la commune.

La gestion des barnums a été confiée à l'association Cœur de Vanne. Il n'y a aucun inconvénient à ce que ces barnums soient prêtés à des associations extérieures à la commune dans un esprit de partenariat réciproque et de respect du matériel.

Subventions aux associations.

Un certain nombre de subventions aux associations a été voté lors de la réunion du conseil municipal du 23 mars 2018. Certaines subventions ont été suspendues dans l'attente d'un dossier plus précis. Dans le budget voté aujourd'hui, la somme allouée aux subventions aux associations a été majorée pour en tenir compte.

Panneau d'affichage aux Branlards.

Un conseiller municipal demande un panneau d'affichage plus grand aux Branlards.

La réunion est levée à 20h 45.